

Femmes sourdes : contre les violences et pour l'accès aux droits

La permanence juridique et sociale en Langue des signes pour les femmes sourdes se poursuit sans interruption à la Maison des femmes de Paris depuis novembre 2013 et constitue un des rares espaces spécialement dédié aux femmes sourdes confronté à des violences et qui soit animé principalement par des professionnelles sourdes et dans une perspective féministe.

Il s'agit en effet d'offrir une écoute, un moment d'échange, des informations, des orientations, un accès aux droits, un accompagnement des victimes dans leur reconstruction. Ces femmes sont souvent isolées et rencontrent des difficultés particulières pour agir contre les violences auxquelles elles sont confrontées. Elles font face aussi à des exclusions et discriminations, des préjugés et stéréotypes, dans la vie quotidienne, l'emploi, l'accès à la formation et au travail, et restent trop souvent en marge des dispositifs d'accueil et d'information sociaux et juridiques.

Faire des démarches (porter plainte, être assisté par un avocat...) est difficile et les dispositifs d'interprétariat sont encore trop réduits pour remédier à ces difficultés. D'où l'importance de cette permanence et de tous les réseaux de solidarité que les femmes sourdes ont construits.

La Maison des femmes de Paris bénéficie aussi de l'engagement et de la présence de l'association Femmes sourdes citoyennes et solidaires, qui anime des activités pour les femmes sourdes à la Maison des femmes de Paris

LES PERMANENCES JURIDIQUES ET SOCIALES EN LANGUE DES SIGNES FRANCAISE EN 2023

- Trois salariées (deux travailleuses sociales et une juriste) et aussi une psychologue salariée pour la supervision
- **Nombre de permanences d'accueil des femmes (vendredi) : 37**
- Nombre de séances de travail en équipe, préparation des permanences, gestion des dossiers, suivis...
- Quatre supervisions avec une psychologue et une interprète (vendredi)
- RV effectifs : 125 (sur 153 prises de RV)
- **Nombre de femmes différentes reçues durant l'année : 34**

SMS : 06 43 94 73 48

Mail : rdv.apjs@gmail.com



Analyse de l'activité en 2023 par l'équipe de la permanence

Pendant l'année 2023, nous avons été présentes 43 vendredis et un mercredi ; 37 séances étaient des permanences, et 6 séances des réunions de travail en équipe. Quatre réunions de supervision avec une psychologue clinicienne ont eu lieu le vendredi pendant 2h avant la permanence, en janvier, avril, juin et octobre (selon les stats mensuelles) mais déclaration heures de Patricia indique décembre pour la 4^{ème} supervision.

En ce qui concerne l'organisation, l'alternance entre les permanences juridiques et les permanences sociales a continué régulièrement tous les 15 jours. Nous avons assuré les permanences juridiques en distanciel une fois par mois. Le travail en binôme se poursuit lors des permanences, les permanences juridiques étant animées par la juriste et une travailleuse sociale à tour de rôle, et les permanences sociales par les deux travailleuses sociales toutes les deux semaines. En moyenne, 3 femmes sont reçues lors de chaque permanence, et les rendez-vous durent entre ¼ d'heure et 1h30 voire 2 heures.

Nous avons organisé le 17 novembre 2023 une soirée pour fêter le 10^{ème} anniversaire de cette permanence à la Maison des femmes de Paris pour les femmes sourdes victimes de violence. Au cours de l'année, nous avons accueilli 34 femmes différentes, dont 18 nouvelles et 16 déjà suivies avant 2023. Il y a eu 125 rendez-vous honorés sur 153 rendez-vous inscrits, auxquels s'ajoutent trois rendez-vous en distanciel.

D'autres associations ou des écoles nous ont demandé des informations afin de renseigner certaines femmes victimes de violences avec qui elles sont en relation, et nous avons répondu à leur demande. En 2023, nous avons été contactées par 5 femmes vivant hors région parisiennes et 2 à l'étranger (dont une qui a pour projet de revenir en France), et ne pouvant pas les accompagner de manière régulière, nous les orientons vers des relais. Notre juriste travaillant aussi à l'ADIL 78, nous pouvons orienter les femmes qui ont des problèmes de logement vers cette structure.

Les femmes peuvent avoir un degré d'autonomie, un niveau de langue des signes, et des besoins différents : besoin d'écrivain public, besoin d'accompagnement dans des démarches avec seulement des interprètes, ou des interprètes et intermédiaires (ceux-ci ajoutent des explications à la traduction) surtout lors des rendez-vous avec des avocats et lors d'audiences au tribunal.

Faute de temps, nous n'avons pas pu mener des actions de sensibilisation et d'information. Nous voulions produire le support d'information visuel (avec pictogrammes ou dessins) contre les violences envers les femmes destiné aux personnes sourdes, comme nous avons annoncé dans un rapport précédent, mais avons dû reporter ce projet à plus tard. Nous avons eu des demandes de stage de la part d'étudiantes de fin d'année, mais nous n'avons pas pu y répondre favorablement, cependant nous les avons reçues pour des échanges (nos missions, sensibilisation, conseils...);

A quel type de violences ces femmes étaient-elles confrontées ?

En premier lieu ce sont les violences dans le couple : 25 femmes ont été victimes de violences conjugales sous diverses formes, dont 8 de violences sexuelles de leur conjoint. Une femme a été manipulée mentalement par son mari, une a été maltraitée psychologiquement et verbalement alors qu'elle devait soigner son compagnon. Une femme vivait une dispute quotidienne avec son conjoint, addict à l'alcool. Une femme était accusée à tort par son mari de violences, alors qu'il en était l'auteur.

Et dans un cas après la séparation du couple : une femme a été manipulée et exploitée par son ex pour payer le logement 10 ans après la séparation, victime de violences administratives et économique.

Les violences dans l'enfance et l'adolescence : deux femmes ont été victimes de viol durant leur enfance dont une par son père adoptif. Une adolescente était suivie indirectement à la suite de violences conjugales subies par sa mère, elle a subi à son tour des violences du père. Une femme a été victime de violences intrafamiliales (psychologiques, verbales et physiques) dans son enfance.

Hors situations de violences dans le couple ou la famille, on a pu rencontrer une femme victime de violences au travail, une femme victime d'harcèlements de voisinage, et une a subi récemment un viol et des discriminations alors qu'elle était en fauteuil roulant. Une femme a évoqué le fait que sa petite fille a été placée par les services sociaux

Il y a 10 ans, en novembre 2013, ont débuté les permanences en langue des signes à la Maison des femmes de Paris. Elles se sont poursuivies depuis lors sans interruption, et ce sont des centaines de femmes qui ont été accueillies, orientées, accompagnées.

Il y a 20 ans était fondée l'association « Femmes sourdes citoyennes et solidaires » qui se réunit à la Maison des femmes de Paris et avec qui une coopération très précieuse a lieu. Elles ont fêté ce 20ème anniversaire le 18 novembre 2023



Permanences Juridiques et Sociales en LSF pour les Femmes Sourdes Victimes de Violences

A la Maison des Femmes de Paris
Adresse : 183, rue de Charonne - 75012 Paris
Face au magasin  (Métro 1 ou 5 - Roulet-Diderot - RER Gare de Lyon)

En 2023

RDV OBLIGATOIRE

PERMANENCES JURIDIQUES EN LSF (de 14h à 17h)

Vendredis 6 et 20 octobre (visio)
Vendredi 17 novembre
Vendredis 1 (visio) et 15 décembre

PERMANENCES SOCIALES EN LSF (de 14h à 17h)

Vendredi 22 septembre
Vendredis 13 et 27 octobre
Vendredis 10 et 24 novembre
Vendredi 8 décembre

Mail : rdv.apjs@gmail.com (réponse 2 à 4 jours)

SMS / WhatsApp : **06 43 94 73 46** réponse le vendredi
Skype : [apjs.skype](https://www.skype.com/join/apjs) envoi par mail pour RDV un vendredi



Photographies
Isabelle,
17/11/2023



La permanence en Langue des signes à la Maison des femmes de Paris en 2023

2023	Permanences	Nb de RV inscrits	Nb de RV honorés	Nombre de femmes reçues	Dont nouvelles	Réunions d'équipe
Janvier	3	8	6	3	0	1
Février	4	19	15	11	2	0
Mars	4	12	10	9	4	0
Avril	4	18	15	11	2	1
Mai	3	14	10	8	2	0
Juin	5	24	21	17	3	1
Juillet	2	15	10	9	1	1
Aout						
Septembre	3	14	13	9	2	2
Octobre	1	14	9	8	0	1
Novembre	2	7	6	6	0	2
Décembre	3	10	10	8	1	1
Total	37	153	125	99*	18	10**

*Nombre supérieur au nombre de femmes car beaucoup sont reçues plusieurs fois

**Dont 4 réunions de supervision